


**Procès verbal du
Comité de Partenaires (CdP)
du 7 décembre 2017**

Etaient présents: M. Eric Leclerc (direction)
M. Louis-Phillipe Surprenant (direction)
Mlle. Kathryn Kolber (élève)
M. Felix Todd (élève)
M. Luc Morin (parent)
Mme. Suzana Straus (parent)

Pas de membres de CUPE et du SEPF.

- 1) Ouverture de la rencontre à 15h25.
- 2) L'ordre du jour et le procès verbal sont adoptés. Aucun ajout ; aucune correction.
- 3) Nouveau logo pour les équipes de sport de l'école : M. Leclerc présente le nouveau logo. Les élèves l'aiment beaucoup. M. Leclerc ira de l'avant avec une présentation surprise de T-shirts dotés du nouveau logo en début d'année.
- 4) Identification des valeurs de l'école :

Les parents, les élèves et le personnel ont été sondés sur les valeurs de l'école. Les résultats sont présentés et discutés. M. Morin propose que nous choissions les 5 priorités des listes. Les valeurs choisies sont : le respect, la responsabilité, l'intégrité, la persévérance et l'inclusion. Les participants devront ensuite les prioriser dans un 2^e sondage, mais avant que ceci soit fait, les membres du comité définiront ces valeurs. Ces définitions seront travaillées à la prochaine réunion après l'obtention d'une rétroaction des définitions par le bureau de direction de l'APÉ pour le regroupement des parents, le Conseil étudiant pour le regroupement des étudiants et le personnel pour la direction.
- 5) Le travail sur la programmation débutera en 2018, lorsque plus de détails seront disponible.
- 6) Politique d'intégrité. Des changements sont apportés au document pour faire en sorte qu'il s'applique à tous les élèves de la 10^e à la 12^e année.
- 7) Levée de la réunion à 15h45. Prochaine réunion le 11 janvier à 15h15.


PRÉSIDENT

11 Janv. 2018
ADOPTÉ